



Financement proposé

No de subvention mondiale

Pays

Veuillez lister toutes les sources de financement et les montants des contributions en espèce et de FSD

Rotary clubs/Districts locaux	Espèces versées directement (USD)	Espèces virées à la Fondation (USD) + 5%		FSD (USD)	
		Espèces	5%		
Rotary club Montmélian La Savoyarde		\$ 2 000	\$ 100		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club Y		\$ 1 500	\$ 75		
District 1780			\$ -	\$ 5 000	
District xxxx				\$ 5 000	
District xxxx					
District xxxx			\$ -		
Sous-total				\$ 25 500	58%
Rotary Clubs/Districts internationaux	Espèces versées directement (USD)	Espèces virées à la Fondation (USD) + 5%		FSD (USD)	
		Espèces	5%		
Rotary club Huasteco Tuxpan		\$ 2 000	\$ 100		
Rotary club X		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club X		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club X		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club X		\$ 1 500	\$ 75		
Rotary club X		\$ 1 500	\$ 75		
District 4185			\$ -	\$ 4 500	
District xxxx			\$ -	\$ 4 500	
Sous-total				\$ 18 500	42% *
Total des contributions	\$ -	\$ 25 000		\$ 19 000	\$ 44 000 100%
Total des frais de traitement de 5% (espèces virées à la Fondation)			\$ 1 250		
Contrepartie du Fonds mondial**	-	12 500		\$ 19 000	31 500 **
Montant de la subvention mondiale					\$ 75 500
Autres sources de financement***			Ville de TUXPAN		\$ 15 000
Coût total de l'action (doit être égal au budget)					\$ 90 500
Total des espèces versées à la Fondation + 5%		\$ 26 250			

Veuillez arrondir les chiffres.

* Les contributions des partenaires internationaux doivent être au minimum de 30 %.

** La contrepartie du Fonds mondial doit être comprise entre 15 000 et 200 000 dollars US.

*** Veuillez lister tout autre financement. N.B. : les fonds externes indiqués ici ne recevront pas de contrepartie de la Fondation.

La Fondation assortira les contributions externes d'une contrepartie sous réserve qu'elles ne proviennent pas d'organisations partenaires ou des bénéficiaires de l'action. Les contributions éligibles à une contrepartie devront être indiquées dans le tableau.

